



Politique du personnel

Armée du Salut Suisse



Introduction

L'Armée du Salut est pleine d'espérance, tournée vers l'avenir et innovante, avec des personnes qui soutiennent sa mission et promeuvent son engagement en tant qu'officiers, employés, bénévoles et membres. Avec leurs valeurs, leurs compétences et leurs connaissances, ces collaborateurs contribuent avec succès à la mise en œuvre des objectifs de l'organisation et à sa pérennité sur le long terme.

Cette politique du personnel y contribue de manière significative et s'adresse à tous les collaborateurs et aux personnes ayant une responsabilité de gestion. Elle définit les conditions et les relations de travail des employés et des officiers de l'Armée du Salut en Suisse. La politique favorise un climat de bienveillance, de clarté et de transparence et crée le cadre nécessaire au développement individuel des collaborateurs et à la promotion stratégique des cadres dirigeants. Ainsi, le professionnalisme et la compétence personnelle sont renforcés, promus et exigés.

Voici ce à quoi nous nous engageons.

Fondation Armée du Salut Suisse

Commissaire

Henrik Andersen

Président de la fondation

Lieutenant-Colonel

Daniel Imboden-Burch

Secrétaire en chef, CEO



Objectif

L'application de la politique du personnel à tous les niveaux hiérarchiques favorise l'accomplissement de notre mission.

Culture d'organisation

Le caractère international de l'Armée du Salut ainsi que sa renommée nationale et régionale influencent fortement notre culture d'organisation. Malgré cette grande diversité, l'identité de la Fondation repose sur une compréhension commune de la vision, de la mission générale et des missions des divers secteurs qui en découlent.

En se basant sur le principe biblique du respect et de l'estime du prochain, nous veillons activement au bien-être psychique, spirituel, physique et social de tous nos collaborateurs. Nous sommes guidés par des valeurs chrétiennes telles que la dignité, l'espérance, la liberté, l'amour du prochain, la justice, la responsabilité et la réconciliation.

En tant qu'organisation apprenante, nous visons l'excellence au profit de toutes les parties prenantes. Nous considérons les forces et les faiblesses ainsi que la joie et la souffrance comme faisant partie de la vie et nous les traitons avec soin.

Modes de collaboration

L'Armée du Salut propose différents modes de collaboration :

- Le service à plein temps en tant qu'officier de l'Armée du Salut.
L'officier s'engage envers l'Armée du Salut en signant une promesse (alliance).
- La relation de travail qui est régie par un contrat de travail.
- Le statut de travailleur dans le cadre d'une affectation sur un lieu de travail adapté.
- Le statut de bénévole que nous tenons en haute estime au sein de notre organisation.

Équité et diversité

Nous partons d'une approche globale et considérons la diversité des collaborateurs comme une opportunité et un potentiel dont nous nous avons besoin pour accomplir pleinement nos missions.

De manière générale, nous veillons à offrir les mêmes chances à toutes les personnes au sein de notre organisation, indépendamment de leur sexe, de leur langue, de leur âge et de leur culture. En tant qu'organisation chrétienne, nous choisissons consciemment, pour certaines fonctions de gestion ou d'encadrement, des personnes qui s'identifient à la foi chrétienne par conviction.

Nous déployons au maximum de nos possibilités des moyens pour occuper et intégrer des personnes en situation de handicap et nous encourageons l'inclusion de toutes les personnes qui collaborent à la réalisation de nos objectifs.

L'inégalité de traitement et la discrimination ne sont pas tolérées.

Gestion

Les dirigeants sont des personnes clés qui façonnent notre organisation. L'Armée du Salut s'entoure de leaders qui dirigent avec respect et cohérence, communiquent clairement, traitent leurs collaborateurs avec respect et prennent leurs responsabilités dans les situations difficiles. Ils s'engagent à agir selon les principes de leadership de l'Armée du Salut.

Nos cadres s'engagent à une gestion transparente. Une stratégie claire, des objectifs convenus, des règlements applicables et des processus transparents permettent aux collaborateurs de comprendre le mode de gestion et leur fournissent la sécurité et motivation.

La responsabilité de la gestion incombe aux cadres et ne peut être déléguée.



Sélection des collaborateurs

Nous recrutons en prenant en considération les compétences métier des candidats et leur vocation. Afin de déployer les collaborateurs de la meilleure manière possible, nous accordons la même importance aux aptitudes personnelles et aux qualifications professionnelles. Pour des candidats présentant de mêmes aptitudes et dans la mesure du possible, nous prenons d'abord en considération les candidatures internes.

Pour certains postes la Direction choisit et affecte des officiers ou membres de l'Armée du Salut.

Développement des collaborateurs

Nous considérons la formation des collaborateurs comme un développement de la richesse de notre personnel et un investissement stratégique pour l'avenir de la Fondation. La formation continue et en cours d'emploi constituent un élément important pour suivre le rythme des changements de la société et des exigences du monde professionnel. Les collaborateurs eux-mêmes sont les premiers responsables du maintien de leur employabilité. Nous mettons à disposition les moyens possibles et nécessaires et nous offrons des possibilités de plan de carrière. Le développement des collaborateurs s'oriente aussi bien sur leurs besoins que sur les objectifs de la Fondation. Une définition concertée des objectifs permet un ajustement entre ces deux aspects.

Nous investissons dans la planification systématique de la relève et le développement de nos cadres dirigeants.

Participation

Grâce à une participation active et constructive et à l'implication des collaborateurs, nous voulons identifier les besoins de manière thématique et réaliser les potentiels d'amélioration : par exemple dans les questions de sécurité, de protection, de promotion de la santé et de développement de la qualité au travail. Nous encourageons ainsi la responsabilité personnelle et la motivation de nos collaborateurs.

Les moyennes et grandes exploitations ont la possibilité de créer une représentation du personnel.

Conformément aux principes de l'Armée du Salut internationale, nous nous engageons à faire preuve de transparence.

Communication

Nous promovons une communication respectueuse, transparente et honnête, ainsi qu'une culture du feedback constructive, qui favorise également la libre expression des opinions sans crainte de préjudices.

Nous cherchons à donner à nos collaborateurs l'information nécessaire, en temps utile, de manière la plus ciblée et la plus complète possible.

Nous reconnaissons que les conflits font partie de la vie professionnelle et du travail en commun. Nous discutons ouvertement des différences et cherchons le dialogue afin de prévenir les conflits. En cas de conflit, nous agissons conformément à nos principes de gestion des conflits et recherchons des solutions viables pour toutes les parties.

Organisation du travail et promotion de la santé

Le bien-être physique et psychique de nos collaborateurs est une priorité dans le cadre de l'accomplissement de la mission de l'Armée du Salut. Nous visons leur épanouissement d'une part par soucis de leur santé, d'autre part car des collaborateurs heureux sont plus créatifs et plus performants. Nous encourageons la satisfaction des collaborateurs et leur volonté d'être performants par une introduction soignée au domaine de travail, par l'attribution de tâches stimulantes et de compétences appropriées, et par la mise en place de structures qui permettent de mettre en pratique les compétences nouvellement acquises.

Nous soutenons les modèles de travail flexibles, afin de contribuer à un équilibre entre travail, famille et loisirs.

Les mesures visant à promouvoir la santé et la sécurité au travail sont systématiquement mises en œuvre et constamment améliorées. Une attention particulière est accordée à la protection de la personnalité.



Responsabilité sociale

Nos prestations sociales et couvertures d'assurance favorables nous permettent de remplir notre responsabilité envers nos collaborateurs et offrent un soutien adéquat, notamment lors du départ à la retraite des collaborateurs et en cas de maladie, d'invalidité ou de décès.

La création de places de formation nous tient particulièrement à cœur. Des concepts clairement définis ainsi que des formateurs compétents assurent des formations professionnelles de qualité.

Nous luttons contre toute forme d'abus. Les suspicions peuvent être signalés à un spécialiste externe des risques psychosociaux et/ou à un service d'assistance confidentiel. Tout soupçon raisonnable doit être signalé à la police.

Nous nous engageons à agir de manière responsable en termes économiques, écologiques et sociaux.

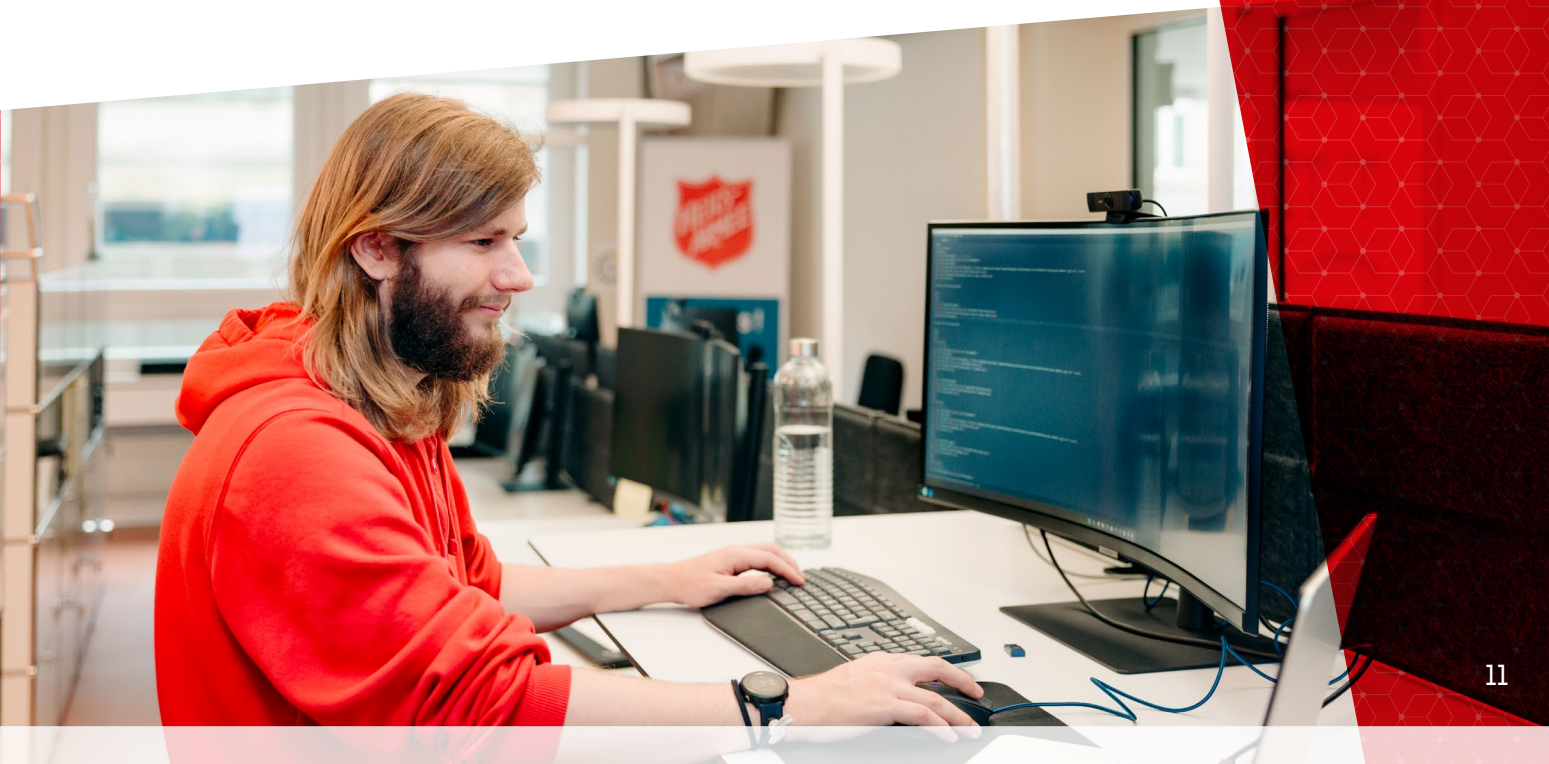
Salaire

En tant qu'organisation à but non lucratif, nos salaires se situent dans la moyenne des domaines d'activité comparables. Dans le département de l'œuvre sociale, les salaires sont souvent basés sur les directives des cantons. Les officiers de l'Armée du Salut bénéficient d'une indemnité de subsistance.

Nous veillons à disposer de systèmes transparents et compréhensibles et d'un écart de salaire justifiable du point de vue éthique et social, également pour les cadres. Nous défendons le principe de l'égalité de rémunération entre les sexes.

Nous concluons des conventions collectives là où nous sommes tenus de le faire.

Les collaborateurs des places protégées sont rémunérés individuellement, selon leur capacité de performance.



Déclaration de mission internationale de l'Armée du Salut

L'Armée du Salut est un mouvement international et fait partie de l'Eglise chrétienne universelle.

Son message se fonde sur la Bible. Son ministère est motivé par l'amour de Dieu.

Sa mission consiste à annoncer l'Évangile de Jésus-Christ et à soulager, en Son nom, sans distinction aucune, les détresses humaines.

IMPRESSUM

Direction	Lieutenant-colonel Daniel Imboden-Burch
Département RH	Major Stephan Knecht Martin Gygax Mathias Hofstetter
Mise en page	martin grafik, Thomas Martin
Impression	Rub Media, Wabern, rubmedia.ch
Images	Christa Minder (p. 2) Ruben Ung (p. 1, 10, 11) Raphaël Kadishi (p. 6) Bernhard Stegmayer (p. 9) Thomas Martin (p. 4)
Établi	Avril 2021
2 ^{ème} édition	Novembre 2024

Fondation Armée du Salut Suisse

Quartier Général Suisse, Autriche & Hongrie
Laupenstrasse 5, 3008 Berne



armedusalut.ch